

# CORONAVIRUS, OÙ EN EST-ON ?

## SOMMAIRE

---

<b>1</b>	<b>Qu'est-ce que le coronavirus ?</b>	<b>3</b>
1.1	Les variants	3
<b>2</b>	<b>Quels sont les risques pour l'île d'Yeu ?</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Mesures nationales annoncées le 14 janvier</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>État sanitaire sur l'île</b>	<b>5</b>
<b>5</b>	<b>Prise en charge des malades (coronavirus et autres maladies)</b>	<b>6</b>
5.1	Que faire si je présente des symptômes de Covid-19 ?	6
5.1.1	Accueil des patients Covid	6
5.1.2	Traçage des « cas contacts »	6
5.1.3	Confinement ou isolement des patients Covid ailleurs qu'à domicile	6
5.1.4	Retour d'hospitalisation	7
5.2	Que faire si je suis atteint(e) d'une autre pathologie que le coronavirus ?	7
<b>6</b>	<b>Les moyens de lutte contre le coronavirus à l'île d'Yeu</b>	<b>7</b>
6.1	Moyens humains médicaux	7
6.1.1	Équipe médicale	7
6.1.2	Circuit Covid-19	8
6.1.3	Effectifs de réserve	8
6.1.4	Cabinet infirmier	8
6.1.5	Centre de secours	8
6.1.6	Aide psychologique gratuite (tout public et chefs d'entreprise)	8
6.2	Gestes barrières et distanciation physique	8
6.3	Masque « grand public »	9
6.3.1	Dans quels endroits le port du masque est-il obligatoire ?	9
6.3.2	Masque et/ou visièrè ?	9
6.3.3	Où peut-on se procurer un masque ?	9
6.4	Tests de dépistage	9

<b>6.5</b>	<b>Vaccination anti-Covid</b> .....	10
6.5.1	Stratégie locale.....	10
6.5.2	Comment cela se passe en pratique à l'Île d'Yeu : voir <b>ici</b> .....	11
6.6	Prise de température.....	11
6.7	Ventilation des lieux clos.....	11
<b>6.8</b>	<b>Analyse des eaux usées de la station d'épuration</b> .....	11
6.9	Application AntiCovid.....	12
6.10	Gants.....	13
6.11	Soins dentaires.....	13
6.12	Comment aider financièrement les services médicaux ?.....	13
<b>7</b>	<b>Les aides et services sociaux</b> .....	<b>14</b>
7.1	Aides (courses, visites, balades) pour les personnes isolées ou fragiles.....	14
7.2	Bons alimentaires.....	14
7.3	Coup de pouce financier aux étudiants.....	14
7.4	Transport à la demande pour les personnes âgées.....	14
<b>8</b>	<b>Quotidien - Loisirs</b> .....	<b>14</b>
8.1	Sorties et rencontres.....	14
8.2	Bibliothèque municipale.....	15
8.3	Cultes.....	15
8.4	Services publics.....	15
8.5	Traversées Yeu Continent.....	15
<b>9</b>	<b>Dans les Ehpad</b> .....	<b>15</b>
<b>10</b>	<b>Enseignement et Périscolaire</b> .....	<b>16</b>
10.1	Restaurant scolaire.....	16
<b>11</b>	<b>Vie économique et entreprises</b> .....	<b>16</b>
11.1	Les aides financières pour les entreprises.....	16
11.2	Plateforme régionale d'aide et de conseil aux chefs d'entreprises.....	16
11.3	L'office du tourisme à l'écoute des entreprises liées au tourisme.....	17
11.4	Chômage et travailleurs en Césu.....	17
<b>12</b>	<b>Liens</b> .....	<b>17</b>

# 1 QU'EST-CE QUE LE CORONAVIRUS ?

---

Le coronavirus Covid-19 est une maladie apparue fin 2019, dont le tableau clinique évolue en permanence et sur laquelle il reste encore beaucoup de choses à apprendre. Il se traduit **par de multiples symptômes** variant d'une personne à l'autre et **dont l'intensité diffère également beaucoup d'une personne à l'autre** : toux, fièvre, maux de tête, grosse fatigue, rhume, maux de gorge, douleurs abdominales, perte d'odorat, disparition du goût, difficulté à respirer, éruption cutanée, malaise...

Le délai d'incubation du virus est le plus souvent de 3 à 5 jours, mais il **peut aller jusqu'à 14 jours**.

Le Covid-19 débute souvent assez brutalement. De nombreux patients guérissent spontanément, alors que chez d'autres, **la maladie peut s'aggraver**, le plus souvent au bout de 6 à 8 jours, et provoquer une **détresse respiratoire importante**. La guérison peut alors nécessiter de 3 semaines à un mois.

Certaines personnes **asymptomatiques** sont atteintes du coronavirus sans en présenter les symptômes. Mais elles sont contagieuses.

Une personne atteinte du coronavirus peut être contagieuse **pendant 2 à 3 semaines**.

**Seuls les vaccins, le respect des gestes barrières et la distanciation physique permettent de limiter efficacement la diffusion de l'épidémie.**

16/10/2020 : Le coronavirus ne « fonctionne » pas comme la grippe. Selon une étude scientifique, les enfants ne se transmettraient que rarement le virus entre eux et ne transmettraient d'ailleurs que rarement le virus aux adultes. En revanche, ils se font contaminer par les adultes.

30/10/2020 :

- Comme d'autres maladies, le virus réagit visiblement aussi en fonction d'éléments climatiques. Cela expliquerait pourquoi le nombre de cas de coronavirus était faible cet été, alors qu'il y avait un afflux de population et pourquoi il augmente brutalement depuis le mois de septembre. C'est ce qui expliquerait que depuis le mois de septembre, il se propage beaucoup plu.
- Depuis le mois de mars, la médecine a progressé concernant la prise en charge des malades du coronavirus. Ainsi en réanimation, les hospitalisations sont plus courtes.

## 1.1 Les variants

- Le variant « anglais » 20I/501Y.V1 est apparu en France mi-décembre. Il est plus transmissible mais ne paraît pas plus pathogène.

12/02/2021 : ce variant « anglais » est peu présent en Vendée, mais seuls 15 % des tests PCR positifs sont séquencés pour y rechercher le variant.

- Le variant « sud-africain » 20H/501Y.V2 a émergé en octobre en Afrique du Sud. Il semble aussi plus transmissible et potentiellement moins sensible à la protection vaccinale, mais les inconnues le concernant restent très nombreuses.

- Le variant « brésilien » 20J/501Y.V3

# 2 QUELS SONT LES RISQUES POUR L'ILE D'YEU ?

---

Les structures médicales ne permettent pas de faire face à une épidémie de grande ampleur :

- Le nombre de médecins est limité.
- **L'hôpital ne dispose que d'une quinzaine de lits au total.**
- **Il n'y a pas de respirateur sur l'île.**
- Les personnes atteintes d'une forme grave du Covid-19 doivent donc être transférées vers un hôpital du continent
- Les **transports sanitaires** par hélicoptère sont coûteux, chronophages (un transfert nécessite au moins 2 h) et mobilisent d'importants moyens humains : médecins, infirmiers, sapeurs-pompiers, ambulanciers (sur le

continent), pilotes d'hélicoptère, qui risquent eux aussi d'être contaminés. Ils sont risqués car le voyage en milieu clos favorise la contamination. Un nettoyage soigneux de l'appareil et des véhicules sanitaires (pompiers + ambulances) doit être effectué après chaque transfert de patient suspecté de coronavirus.

### 3 MESURES NATIONALES ANNONCÉES LE 14 JANVIER

- **Généralisation du couvre-feu** de 18 h à 6 h à partir du samedi 16 janvier 2021. Les sorties et déplacements ne sont autorisés que sur présentation d'une attestation dérogatoire, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive. Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 18 h.

- **Attestations dérogatoires pour se déplacer durant le couvre-feu** : elles peuvent être téléchargées sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager>

- **Éducation** : le protocole sanitaire dans les cantines scolaires sera renforcé (pas de brassage des enfants à la cantine, allongement des temps de restauration, plats à emporter), et jusqu'à nouvel ordre les activités physiques scolaires et extrascolaires en intérieur seront interdites.

La capacité de dépistage dans les établissements scolaires sera augmentée, avec un objectif de 300 000 tests par semaine et des objectifs fixés par académie.

Concernant l'enseignement supérieur, à partir du 25 janvier, les étudiants en 1ère année pourront être présents aux travaux dirigés, mais en demi-groupes et dans le cadre de protocoles extrêmement stricts.

- **Personnes âgées** : afin de lutter contre la solitude des aînés les visites en EHPAD et en maison de retraite sont autorisées dans le strict respect des mesures barrières.

- **Travail** : le télétravail est fortement recommandé partout où il est possible.

- **Commerces et établissements recevant du public (ERP)** : la mise en place du couvre-feu impose une fermeture au public à 18 h pour l'ensemble de ces établissements. La livraison à domicile reste autorisée. Pour limiter la concentration des flux et favoriser l'activité commerciale, les possibilités d'ouverture des commerces le dimanche sont élargies et les établissements sont encouragés à se saisir des possibilités d'ouverture supplémentaire sur la pause déjeuner.

L'ensemble des secteurs faisant toujours l'objet de fermetures administratives (bars, restaurants, boîtes de nuit...) ou directement impactés par les mesures sanitaires resteront à l'arrêt et continueront de bénéficier de mesures d'aides.

- **Activités culturelles et sportives** : toutes les activités, tous les établissements, tous les équipements resteront à l'arrêt au cours des prochaines semaines. C'est le cas des cinémas, des théâtres, des salles de spectacle, des équipements sportifs ou de loisirs. Les stations de sport d'hiver resteront fermées jusqu'au mois de février.

- **Lieux de culte** : les offices sont autorisés, mais les fidèles doivent respecter la règle d'un siège sur trois et d'une rangée sur deux.

- **Déplacements internationaux** : le flux transfrontalier sera réduit. A compter du lundi 18 janvier 2021, les voyageurs venant d'un pays tiers à l'Union Européenne devront présenter un test PCR négatif pour pénétrer sur le territoire national et s'engager sur l'honneur à respecter une septaine. Dans les rares pays où la réalisation d'un test PCR est impossible, un système de dépistage à l'arrivée sera mis en place avec septaine obligatoire dans un lieu d'hébergement validé par les autorités publiques.

**Pour toutes les questions il est possible de contacter le 0800 130 000**

15/01/2021 : le couvre-feu de 18 h interdit d'aller apporter de l'aide à un proche en difficulté, à moins de fournir l'attestation dérogatoire et un justificatif (certificat médical). Compte tenu du nombre de personnes aidées sur l'île, il y aura une tolérance concernant le justificatif médical. Mais dans tous les cas il faudra présenter l'attestation dérogatoire.

## 4 ÉTAT SANITAIRE SUR L'ÎLE

### 31/12/2020 :

- Environ une quinzaine de tests sont réalisés chaque jour en ce moment.
- Depuis plusieurs semaines maintenant, la situation sanitaire est saine. Aucun cas de coronavirus n'a été dépisté durant la semaine passée, y compris dans les Ehpad où les résidents sont déconfinés et où les visites des proches se poursuivent (suivant un protocole particulier).
- Un grand merci aux habitants qui respectent les règles sanitaires et permettent d'aboutir à ce résultat.
- Le brassage de population liée à cette période festive fera sans doute apparaître quelques cas de coronavirus, mais si chacun fait attention comme cela a été le cas jusqu'ici, il ne devrait pas y avoir de problème.

### 08/01/2021 :

- Pour l'instant, grâce au respect des gestes barrières et consignes, l'île semble préservée. Il n'y a eu ni cas grave, ni évacuation sanitaire récemment.
- Aucun cas positif n'a été détecté durant la semaine écoulée et pour l'instant aucun effet lié au brassage de population pendant la fin d'année ne s'est fait ressentir. Compte tenu des efforts réalisés par chacun, il n'y a pas de raison de s'inquiéter particulièrement.
- Il faut en revanche rester vigilant concernant les variantes britannique et sud-africaine, qui sont plus contagieuses et suscitent beaucoup d'interrogations.
- La campagne de vaccination n'est pas encore programmée, mais les équipes médicales s'y préparent.

15/01/2021 : aucun cas de coronavirus n'a été détecté durant la semaine écoulée.

22/01/2021 : 1 cluster de 6 cas de coronavirus a été détecté. Les personnes concernées (qui ne sont pas des aînés) présentent des symptômes sans gravité. Le coronavirus recommence à circuler un peu plus fortement. Il faut rester vigilant et respecter les gestes barrières.

### 29/01/2021 :

- Bonne nouvelle ! Aucun nouveau cas positif n'a été détecté durant la semaine écoulée.
- Pour l'instant la Vendée est moins touchée que le reste de la Région et de la France. Mais 4 Ehpad de Vendée ont un cluster.

### 05/02/2021 :

- Une quinzaine de tests PCR ont été réalisés durant la semaine. Tous sont négatifs. Depuis plusieurs semaines le nombre de tests a diminué, car la population se déplace moins, car les gestes barrières et le couvre-feu sont bien respectés et car les patients atteints du coronavirus restent confinés.
- La situation reste meilleure en Vendée qu'au niveau de la région et du pays.
- Avec les vacances d'hiver, il va y avoir plus de passage sur l'île, mais si chacun respecte bien les gestes barrières et le couvre-feu et si les personnes atteintes restent confinées, tout devrait bien se passer comme lors des vacances de la Toussaint.

### 12/02/2021 :

- Une douzaine de tests PCR ont été réalisés et tous sont négatifs. La situation reste sous contrôle.
- Le variant « anglais » est peu présent en Vendée pour l'instant, mais la recherche du variant n'est faite que pour 15 % des tests PCR positifs. Il faut continuer à être vigilant et respecter les gestes barrières.

### 19/02/2021 :

- Une soixantaine de tests PCR ont été réalisés durant la semaine écoulée.
- Le variant « brésilien » a été détecté chez 2 personnes issues du même foyer qui n'avaient ni voyagé, ni rencontré de voyageurs. La 1<sup>re</sup> présentait des symptômes et s'est avérée positive la semaine dernière. La seconde a été dépistée quelques jours plus tard, alors qu'elle ne présentait aucun symptôme. Elles ont toutes 2 été confinées et leurs cas contacts ont été testés, mais tous se sont avérés négatifs.
- En Vendée, les variants ne sont pas recherchés pour tous les tests PCR positifs, mais uniquement pour 10 à 15 % d'entre eux. C'est donc le hasard qui a permis de détecter la présence du variant « brésilien » à l'île d'Yeu.
- Il n'y a pas particulièrement lieu de s'inquiéter, car les variants sont de plus en plus fréquents en France et devraient bientôt être dominants, mais il faut en rester vigilant et respecter les gestes barrières, car les variants se transmettent plus facilement.
- Sur l'île, grâce au respect des gestes barrières, nous avons la chance d'être relativement épargnés.

## 5 PRISE EN CHARGE DES MALADES (CORONAVIRUS ET AUTRES MALADIES)

**AU MOINDRE DOUTE NE PAS HÉSITER À CONTACTER LE CENTRE DE SANTÉ AU 02 51 59 39 00.**  
**UNE CONSULTATION TARDIVE DE SON MEDECIN PEUT NUIRE GRAVEMENT À LA SANTÉ.**  
**ATTENTION ! POUR TOUTE CONSULTATION, LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE**

Le centre de santé et les équipes médicales fonctionnent normalement. **Il ne faut pas hésiter à consulter son médecin comme habituellement.** Le confinement de mars a eu un effet pervers sur les gens atteints de pathologies autres que le coronavirus, car certains diagnostics (du cancer notamment) ont été réalisés tardivement.

### 5.1 Que faire si je présente des symptômes de Covid-19 ?

- Si les symptômes de type Covid sont légers, il faut **contacter le Centre de santé au 02 51 59 39 00**. Un médecin donnera la marche à suivre.
- Si les symptômes semblent graves, il faut **contacter sans tarder le Centre de santé au 02 51 59 39 00 (aux heures de bureau) ou le SAMU au 15**.
- En cas de détresse respiratoire, **appeler immédiatement le SAMU au 15**.

**IMPORTANT ! En cas de symptômes de Covid-19, il ne faut pas sortir de chez soi, sauf pour se rendre à une consultation avec le médecin à l'hôpital (sur rendez-vous préalable) ou pour se faire tester à l'hôpital (contacter le centre de santé pour le rendez-vous). Le port du masque est obligatoire. Il faut aussi veiller à ne pas avoir de contact physique avec les autres membres du foyer. C'est lors des tous premiers jours du coronavirus, que l'on est le plus contagieux.**

**RAPPEL ! Il ne faut appeler les numéros d'urgence que pour de vraies urgences.**

#### 5.1.1 Accueil des patients Covid

- Pendant la durée de l'épidémie **toutes les consultations des patients atteints ou suspectés de Covid-19 sont assurées dans une aile de l'hôpital local**, où ils ne risquent pas de contaminer les autres patients.
- **Consultation, test et isolement** : en cas de symptôme faisant penser au coronavirus, il est de la responsabilité civile de chacun se faire tester, de consulter un médecin et de rester isolé chez soi sans voir personne. C'est durant les premiers jours de la maladie que l'on est le plus contagieux. Le confinement doit être respecté jusqu'au résultat du test si celui-ci s'avère négatif et 7 jours de plus s'il est positif.
- **Test** : les patients suspectés de coronavirus sont testés à l'hôpital (test PCR, voir [ici](#)). Pour prendre rendez-vous il faut contacter le Centre de santé **au 02 51 59 39 00**.

#### 5.1.2 Traçage des « cas contacts »

Si un cas positif est avéré, l'équipe médicale effectue le traçage des « cas contacts » (voir [ici](#)) pour pouvoir les tester.

**Les cas contacts doivent impérativement rester confinés pendant 7 jours à compter du test (sauf si le résultat s'avère négatif).**

- **Pour toute question concernant le coronavirus, il est toujours possible d'appeler la plateforme nationale au 08 00 13 00 00 (n° vert gratuit).**

#### 5.1.3 Confinement ou isolement des patients Covid ailleurs qu'à domicile

- À moins de devoir être transféré dans un hôpital sur le continent ou d'être hospitalisé sur l'île, le patient atteint de coronavirus doit rester confiné chez lui. S'il n'a personne pour lui faire les courses, il peut contacter le CCAS qui propose ce service (voir [ici](#)).

- Si on se confine chez soi quand on est atteint du coronavirus, on risque de contaminer le reste de sa famille. **Le taux de reproduction en famille est multiplié par 4.**

- Un dispositif d'isolement en dehors du domicile est opérationnel sur l'île pour **les personnes atteintes de coronavirus qui le souhaitent. 7 appartements du presbytère de Saint-Sauveur sont réservés à cet usage.** Ils sont nettoyés et désinfectés par le personnel municipal.

#### 5.1.4 Retour d'hospitalisation

Lorsque les patients coronavirus quittent l'hôpital, ils ont préalablement été testés négatifs. Ils ne sont donc plus contagieux et ne méritent pas qu'on leur fasse des remarques désobligeantes ou qu'on les regarde en chien de faïence. **Le coronavirus peut toucher chacun d'entre nous. Il ne doit pas nuire aux contacts sociaux.**

## 5.2 Que faire si je suis atteint(e) d'une autre pathologie que le coronavirus ?

Les consultations médicales se déroulent au centre de santé comme habituellement, mais elles sont plus espacées qu'en temps normal, pour permettre la désinfection du bureau et du matériel médical. Pour certaines pathologies plus graves (blessures, coupures...), le patient est pris en charge à l'hôpital local, mais dans un circuit non-Covid-19, qui est totalement protégé.

- **Pathologies légères** : contacter le Centre de santé au 02 51 59 39 00.
- **Pathologies aiguës** (infection urinaire, douleur abdominale aiguë, maux d'oreille, allergie, etc.) : contacter le Centre de santé au 02 51 59 39 00.
- **Pathologies graves et maladies chroniques évolutives** (cancer, diabète...) :
  - o **Nouveaux symptômes** : contacter le Centre de santé au 02 51 59 39 00.
  - o **Maladies chroniques** : que ce soit pour le suivi habituel ou en cas de doute, contacter le Centre de santé au 02 51 59 39 00. **Le suivi habituel ne doit pas être interrompu.**
- **Maladies chroniques stables** :
  - o Pour le **suivi habituel ou en cas de doute** : contacter le Centre de santé au 02 51 59 39 00. **Le suivi des maladies chroniques ne doit surtout pas être interrompu.**
- **Urgences vitales** : leur prise en charge ne change pas. Il faut contacter le SAMU au **15** comme d'habitude.

### IMPORTANT !

- **Si j'ai des doutes sur mon état de santé, je contacte le Centre de santé au 02 51 59 39 00.**
- **Ne pas se présenter au Centre de santé sans rendez-vous préalablement confirmé au téléphone.**
- **Le port du masque est obligatoire pour toute consultation.**

## 6 LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS A L'ÎLE D'YEU

Le coronavirus ne ressemble pas aux autres virus connus, c'est pourquoi l'équipe médicale reste en permanence mobilisée et se tient informée de toutes les découvertes réalisées en France et ailleurs. Merci à elle !

Un grand merci aussi aux membres du Groupe Sanitaire (représentants des professions médicales, de la sécurité et des élus) qui restent mobilisés depuis le mois de mars !

### 6.1 Moyens humains médicaux

#### 6.1.1 Équipe médicale

L'équipe médicale du centre de santé et de l'hôpital fonctionne comme habituellement. Il ne faut pas hésiter à consulter son médecin en cas de symptômes quels qu'ils soient. Une prise en charge tardive peut être néfaste.

### 6.1.2 Circuit Covid-19

Un **circuit spécifique** Covid-19 permet de prendre en charge les personnes suspectées ou atteintes de coronavirus (voir [ici](#)).

### 6.1.3 Effectifs de réserve

Toutes les personnes **ayant des notions médicales** et souhaitant proposer leur aide sont priées de se faire connaître auprès de l'hôpital local au **02 51 26 08 00**.

### 6.1.4 Cabinet infirmier

Des infirmiers libéraux peuvent être appelés à assister l'équipe médicale.

### 6.1.5 Centre de secours

Les sapeurs-pompiers continuent à apporter leur aide lors des évacuations sanitaires. Ils sont également préparés pour apporter une aide spécifique en cas de besoin. Des renforts du continent sont mobilisables en cas de besoin.

### 6.1.6 Aide psychologique gratuite (tout public et chefs d'entreprise)

- **Aide tout public** : depuis fin novembre, un psychologue habitant sur l'île propose d'aider bénévolement les personnes jeunes ou moins jeunes, qui se sentent fragilisées psychologiquement du fait du coronavirus et qui souhaitent un accompagnement. Les consultations sont gratuites (puisque ce professionnel agit bénévolement) et téléphoniques. Pour prendre rendez-vous, **il suffit de contacter le CCAS au 02 28 12 91 36**.

- **Aide aux chefs d'entreprise** : la cellule nationale d'écoute et de soutien aux chefs d'entreprise reste active jusqu'en avril 2021. Pour se faire aider gratuitement et anonymement, **il suffit de contacter le 0805 65 50 50. Ce numéro est accessible 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h**.

## 6.2 Gestes barrières et distanciation physique

**La guerre contre le coronavirus se gagnera avec la vaccination et en respectant les gestes barrières et la distanciation physique.**

**Pour se protéger et protéger les autres, il faut :**

- **porter un masque lorsque c'est obligatoire et partout où la distance de 1 mètre ne peut pas être respectée ; depuis le 21 janvier, Olivier Véran préconise de ne plus porter les masques en tissu artisanaux qui ne sont pas de classe 1 (respectent les normes AFNOR)**
- **se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou avec du gel hydroalcoolique**
- **garder ses distances avec les autres ; depuis le 21 janvier, Olivier Véran préconise une distance de sécurité de 2 m au lieu d'1 m**
- **éviter de se toucher le visage**
- **tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique**
- **utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- **saluer sans se serrer la main et sans s'embrasser**



## 6.3 Masque « grand public »

Avec les gestes barrières, le port du masque est indispensable pour limiter la propagation du virus, car il permet de se protéger et de protéger les autres.

21/01/2021 : Pour limiter la propagation des variants (« anglais » notamment), le ministre dans la Santé recommande l'utilisation de 3 types de masques :

- les masques chirurgicaux (issus du monde médical, avec une face bleue et une face blanche),
- les FFP2 (les plus protecteurs)
- les masques en tissu industriels dits de catégorie 1.

La protection des masques artisanaux/faits maison est jugée insuffisante

05/02/2021 : MASQUES À L'ÉCOLE

- Les masques artisanaux/faits maison en tissu ne sont plus autorisés dans les écoles, car leur protection est insuffisante face aux nouveaux variants.
- La commune a remis ce jour 2 masques à tous les enfants (de 6 ans au CM2) des écoles élémentaires de l'Île d'Yeu.
- Les collégiens ont déjà reçu des masques du Département.

### ATTENTION !

- Porter un masque ne sert à rien si on ne se lave pas régulièrement les mains et si on ne le met pas correctement.
- Il ne faut surtout pas s'échanger les masques, au risque de se transmettre directement le virus.

### 6.3.1 Dans quels endroits le port du masque est-il obligatoire ?

Un arrêté préfectoral impose le port du masque dans tout l'espace public de Vendée jusqu'au 26 février inclus.

### 6.3.2 Masque et/ou visière ?

Les visières sont plus confortables que les masques. Mais il semble qu'elles soient moins protectrices. **Elles ne peuvent donc pas remplacer les masques lorsque ceux-ci sont obligatoires** (commerces, transports, consultations médicales, etc.). Elles peuvent en revanche venir en complément des masques.

### 6.3.3 Où peut-on se procurer un masque ?

Des masques sont disponibles dans plusieurs commerces de l'île (grandes surfaces, magasins de bricolage...).

## 6.4 Tests de dépistage

Il existe plusieurs types de tests :

- Le **test virologique PCR** permet de détecter la présence du virus par prélèvement de cellules nasales à l'aide d'un écouvillon (sorte de long coton-tige). Facile à réaliser et non douloureux, il n'est cependant pas fiable à 100 %. Les résultats sont connus sous 24 à 48 h.

**Prise de rendez-vous pour les tests PCR au Centre de santé - tél : 02 51 59 39 00**

- Les **tests sérologiques** réalisés par prélèvement sanguin et payants sont destinés à rechercher les anticorps produits par le système immunitaire et permettent donc de savoir si la personne a récemment été malade. Pour se faire tester, il faut contacter le Cabinet infirmier.
- Les **tests antigéniques** (nasaux) disponibles en pharmacie et payants sont faciles à réaliser et permettent d'obtenir les résultats en une vingtaine de minutes. Mais leurs résultats sont moins fiables que ceux des tests PCR. Si toutefois une personne est testée positive, on peut être sûr qu'elle a le coronavirus.

31/12/2020 :

- Une douzaine de tests PCR sont réalisés quotidiennement en ce moment et tous sont négatifs. C'est une bonne nouvelle. A suivre...
- Du côté des Chênes Verts, le dépistage massif du 18 décembre s'était avéré négatif. Les résidents avaient donc pu être déconfinés.

08/01/2021 :

- 63 tests PCR ont été réalisés durant la semaine écoulée, sans le moindre cas positif. La semaine précédente, 2 vacanciers s'étaient avérés positifs (avec des symptômes légers), puis également un cas contact.

15/01/2021 : tous les tests effectués durant la semaine passée se sont avérés négatifs.

22/01/2021 : les tests PCR ont révélé 6 cas de coronavirus, cas contacts inclus (il s'agit d'un cluster amical). On ne sait pas s'il s'agit du variant « anglais » ou « africain », car la recherche des variants n'est faite que pour les tests de personnes positives ayant voyagé dans ces zones.

29/01/2021 : une quarantaine de tests PCR ont été réalisés durant la semaine écoulée, sans le moindre cas positif.

05/02/2021 : aucun cas positif n'a été détecté sur la quinzaine de tests PCR réalisés durant la semaine. Le nombre de tests a beaucoup baissé car les gens se déplacent moins et car il y a moins de cas symptomatiques sur l'île.

12/02/2021 : une douzaine de tests PCR ont été réalisés. Tous sont négatifs. Cela fait donc 3 semaines qu'il n'y a pas de cas avéré sur l'île.

19/02/2021 :

- Une soixantaine de tests PCR ont été réalisés durant la semaine écoulée, dont la plupart pour des cas contacts de la personne qui présentait des symptômes et qui s'est avérée positive au variant brésilien la semaine précédente. Une seule personne (issue du même foyer) s'est avérée elle aussi positive au variant brésilien, et ce, bien qu'elle ne présente aucun symptôme.

- Pour l'instant, en Vendée la recherche des variants n'est effectuée que pour 65 % environ des tests PCR positifs, car elle s'avère coûteuse.

## 6.5 Vaccination anti-Covid

### 6.5.1 Stratégie locale

22/01/2021 :

- L'équipe médicale et la commune pensaient pouvoir ouvrir le centre de vaccination dès le 25 janvier pour la prise de rendez-vous, mais le nombre de vaccins annoncé pour l'île d'Yeu le 21 janvier (par l'ARS et la préfecture) n'est que de 4 flacons par semaine, soit 24 doses, ce qui représente 12 personnes vaccinées, si l'on tient compte de la 2<sup>e</sup> injection, qui doit être faite 3 semaines après la 1<sup>re</sup>.

- Pour l'heure, aucune date d'ouverture du centre de vaccination ne peut donc être communiquée faute de vaccins en nombre suffisant.

- Toutefois, 3 personnes en dialyse, 7 soignants et 80 résidents en Ehpad ont pu être vaccinées entre le 18 et le 22 janvier. Le maire a d'ailleurs dû taper du poing sur la table pour que les vaccins prévus pour les Ehpad soient bien livrés à la date prévue.

- Si par la suite les vaccins devaient effectivement arriver au rythme de 4 flacons par semaine, l'équipe médicale déciderait selon des critères à préciser, qui pourrait être vacciné.

- Cette pénurie n'est pas propre à l'île d'Yeu, puisque dans les 8 autres centres vendéens qui avaient ouvert le 14 janvier, les prises de rendez-vous ont dû être interrompues et certains rendez-vous ont dû être déprogrammés.

- Le maire Bruno Noury a cosigné une lettre adressée par les maires de Vendée en charge des centres de vaccination au président Emmanuel Macron et au ministre de la santé Olivier Véran pour les alerter sur la situation vaccinale. Cette lettre qui a obtenu le soutien du président du Département Yves Auvinet réussira peut-être à faire bouger les choses.

- Bruno Noury a jugé « **insupportables** » les propos que le ministre Olivier Véran a tenus le 21 janvier au 20 h de TF1. Ce dernier a accusé des centres de vaccination d'avoir fait du surbooking, autrement dit, d'avoir pris plus de rendez-vous que de vaccins disponibles. Or, pour la Vendée, aucun centre de vaccination n'a été informé des quantités de vaccins à recevoir avant le 21 janvier, alors qu'ils ont été poussés à ouvrir et prendre des rendez-vous dès le 14 janvier...

Comme beaucoup d'élus, Bruno Noury demande que le gouvernement dise aux Français s'il y a eu des erreurs de commande de vaccins ou s'il y a des problèmes de logistique pour leur acheminement...

29/01/2021 :

- Pour le mois de février, l'île d'Yeu recevra 4 flacons par semaine, soit 24 doses par semaine, qui sont destinées **aux plus de 75 ans et aux personnes à haut risque**. Le calendrier de rendez-vous sera rapidement complet. Merci pour votre compréhension.

05/02/2021 :

- La vaccination a débuté le 4 février pour les plus de 75 ans, mais avec un nombre de doses limité : 4 flacons, soit 24 injections par semaine, pour l'instant.  
- Il ne faut pas tenir compte des bons de vaccination reçus de la CPAM, **car à l'île d'Yeu, la prise de rendez-vous est gérée localement**. Le centre de vaccination a été pris d'assaut le 1<sup>er</sup> février. En 2 heures seulement, tous les rendez-vous ont été fixés pour le mois de février. Le centre de vaccination ne prend plus d'appel jusqu'à nouvel ordre.

12/02/2021 :

- Les vaccinations se poursuivent au rythme de 24 injections par semaine.  
- Le planning de rendez-vous de février est complet et la prise de rendez-vous n'est pas encore ouverte pour le mois de mars.  
- Le nombre de flacons devrait doubler en mars. Cela permettra de continuer à vacciner de nouvelles personnes et de faire la 2<sup>e</sup> injection aux personnes (plus de 75 ans) qui ont reçu la 1<sup>ère</sup> en février.

19/02/2021 :

- A partir de début mars, le nombre de flacons permettra de vacciner entre 24 et 30 personnes chaque semaine, tout en assurant la 2<sup>e</sup> injection aux personnes ayant déjà reçu la 1<sup>ère</sup>.

**6.5.2 Comment cela se passe en pratique à l'île d'Yeu : voir [ici](#)**

**➔ Merci de ne pas encombrer les lignes téléphoniques du Centre de santé, de l'hôpital et de la mairie pour des demandes de renseignements auxquelles ils n'ont pas de réponse ou pour des demandes de rendez-vous qu'ils ne gèrent pas...**

## 6.6 Prise de température

14/08/2020 : La prise de température quotidienne ne semble pas pertinente, dans la mesure où le nombre de cas asymptomatiques est de plus en plus élevé.

## 6.7 Ventilation des lieux clos

30/10/2020 : Il est recommandé d'aérer régulièrement les lieux clos (logements, bureaux, etc.) pour limiter les risques de propagation du virus.

## 6.8 Analyse des eaux usées de la station d'épuration

L'analyse des eaux usées de la station d'épuration est un outil fiable pour détecter et suivre la présence du virus au sein d'une population donnée et ce avant l'apparition de symptômes chez les personnes infectées. Elle sera réalisée chaque semaine aussi longtemps que nécessaire, pour suivre l'évolution de la présence du virus sur l'île. Afin d'améliorer la précision des résultats, depuis le 10 novembre (environ) les prélèvements d'eaux usées sont réalisés 2 fois par semaine et à chaque fois sur une période de 24 h, alors qu'auparavant ils étaient réalisés une fois par semaine et à heure fixe.

### **A NOTER :**

- Le résultat de ces analyses est très intéressant, mais il ne permet pas de déterminer le nombre de personnes infectées, car il est influencé par la fréquentation de l'île, les fortes pluies et l'horaire des prélèvements. Par ailleurs, toutes les maisons de l'île ne sont pas raccordées à la station d'épuration.  
- Le virus est présent chez les personnes infectées avant que les symptômes se manifestent et ce, même lorsqu'elles sont asymptomatiques.

- Une étude menée par le Laboratoire Eaux de Paris avec des partenaires scientifiques a montré un lien entre l'évolution de la présence du virus dans les eaux usées et celle du nombre de personnes atteintes de la Covid-19. Le seuil atteint à Paris au plus fort de l'épidémie était de 1 000 000 gènes par litre d'eau.

- La commune a rejoint le **réseau Obépine** (OBservatoire EPIdémiologique daNs les Eaux usées). La création de ce réseau a pour objectif de mettre en place au niveau national un réseau de surveillance épidémiologique des eaux usées, constitué de grandes agglomérations et de petites communes. Ce réseau, créé dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, pourrait devenir pérenne et prouver son intérêt dans le suivi de tous les agents infectieux de type grippe, gastro-entérites, bactéries résistantes aux antibiotiques, ou parasites. Les résultats permettraient de piloter en temps réel un réseau de surveillance et d'alerte en cohérence avec des données pertinentes (données météorologiques, mouvements des populations...).

04/12/2020 : La présence du virus dans les eaux usées baisse progressivement. Derniers résultats depuis le prélèvement du 9 novembre : 20 613 u, 39 080 u, 7 785 u, 11 194 u, 2 867 u, 3 070 u. Le niveau actuel est très proche du seuil de détection. C'est une bonne nouvelle ! Mais il faut rester vigilant.

11/12/2020 : On observe une légère hausse de la présence du virus dans les eaux usées, avec 5000 u pour les prélèvements de jeudi 3 décembre et 7000 u pour ceux de lundi 7 décembre. Pour l'instant cette hausse n'est pas observée dans les tests PCR. Mais il est probable qu'il s'agisse de cas asymptomatiques.

18/12/2020 : Dans les derniers prélèvements, la présence du virus est inférieure au seuil de détection. Il faut continuer à être vigilant.

31/12/2020 : Le résultat des derniers prélèvements n'est pas connu, mais juste avant Noël la présence du virus restait très faible (à peine supérieure au seuil de détection), même si elle avait légèrement augmenté.

08/01/2021 : Avant Noël, les résultats des prélèvements étaient inférieurs au seuil de détection. Mais comme on pouvait s'y attendre avec l'affluence sur l'île à l'occasion de la fin de l'année, la concentration du virus dans les eaux usées a dépassé les 30 000 unités le 30 décembre. Au 4 janvier, elle avait rebaisé à 25 000 unités. On peut penser qu'elle va continuer à baisser dans les jours qui viennent.

15/01/2021 : Les résultats de lundi passé font ressortir une nouvelle baisse avec 7 000 unités seulement. Ce résultat peut être lié à la résilience du réseau.

22/01/2021 : Les résultats de lundi révèlent la présence de 22 000 gènes par litre d'eaux usées, alors que les précédents étaient de 3 000 seulement. Cette augmentation est en phase avec le nombre de cas avérés qui a augmenté. Il y a sans doute aussi des cas asymptomatiques non identifiés sur l'île. La circulation du virus s'accroît à nouveau. Il faut continuer à être vigilant et à respecter les gestes barrières.

29/01/2021 : Les résultats reçus en début de semaine ont révélé la présence de 80 000 gènes par litre, ce qui est beaucoup ! Malheureusement, nous n'aurons pas de résultat pendant une ou 2 semaines, car le fabricant des réactifs est en rupture de stock. En attendant, les prélèvements d'eaux usées sont toujours réalisés 2 fois par semaine. Ils sont congelés pour être analysés une fois que le stock de réactifs aura été reconstitué.

05/02/2021 : Les résultats pour le 25 janvier révélaient la présence de 8 000 gènes/litre d'eaux usées, ce qui est bien inférieur aux résultats précédents. Ceux pour le 27 janvier étaient inférieurs au seuil de détection. Même si les eaux usées ont été parasitées et donc diluées par les fortes pluies, on peut attribuer ce résultat à une amélioration de la situation sanitaire.

12/02/2021 : Les derniers prélèvements révèlent la présence de 4 000 gènes/l. Il y a donc probablement des cas de personnes asymptomatiques sur l'île.

19/02/2021 :

- Les résultats des derniers prélèvements sont inférieurs au seuil de détection. C'est plutôt rassurant.

- D'après « Eaux de Paris » avec qui la commune travaille, la recherche du variant anglais dans les eaux usées est possible, mais pas encore opérationnelle. À suivre...

## 6.9 Application AntiCovid

- L'application **TousAntiCovid**, lancée par le Gouvernement le 22 octobre 2020, vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la COVID-19 et à accélérer leur prise en charge, en addition de l'action des médecins et de l'Assurance Maladie.

Elle permet à l'utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19. L'utilisateur peut ainsi agir directement pour sa santé et celle des autres en contribuant à rompre les chaînes de transmission et ralentir la propagation du virus.

- L'utilisation de l'application est fondée sur le volontariat et chaque utilisateur est libre de l'activer et la désactiver au gré des situations. C'est un outil complémentaire essentiel pour lutter contre la COVID-19. Plus l'application sera utilisée, plus vite les cas contacts seront alertés, plus nous aurons collectivement un impact sur le contrôle et l'évolution de l'épidémie.

- **TousAntiCovid** utilise le signal Bluetooth d'un téléphone pour détecter un smartphone à proximité et ainsi établir de manière anonyme que plusieurs personnes se sont croisées. L'application prend en compte les contacts à moins d'un mètre pendant au moins 15 minutes. Les autres utilisateurs avec qui la personne malade est restée en contact prolongé durant sa période de contagiosité sont ainsi averties par une notification. La période de contagiosité débute à partir des 48h précédant la date de début des symptômes ou sept jours avant son test positif si la personne est asymptomatique.

## 6.10 Gants

L'utilisation des gants est déconseillée, car le virus s'y dépose et risque d'être ensuite déposé sur tout ce qui est touché. Il vaut mieux rester mains nues et se les laver régulièrement à l'eau + savon ou au gel hydroalcoolique. En cas d'utilisation de gants, il faut très rapidement les enlever et les jeter (dans un sac avec les ordures ménagères).

## 6.11 Soins dentaires

Les consultations ont repris partiellement au cabinet dentaire, avec les Dr Franck Rouxel, dentiste à Challans et Dr Francis Guillot (Saint-Gervais), le mercredi, vendredi et samedi.

Ces 2 dentistes ont choisi de venir exercer en intermittence sur l'île par solidarité pour ses habitants, mais ils ne sont pas en mesure de prendre en charge tous les patients. **C'est pourquoi il est demandé à chacun de faire preuve de compréhension et de patience.**

→ Prise de rendez-vous : contacter le cabinet dentaire de ces 2 professionnels (Challans, Saint-Gervais).

**Important : compte tenu des délais pour obtenir un rendez-vous, en cas d'urgence il ne faut pas hésiter à se rendre chez un dentiste sur le continent.**

A NOTER : Trouver d'autres praticiens est très difficile, car venir assurer des consultations sur l'île est contraignant :

- au niveau matériel : le cabinet n'est pas aussi bien équipé qu'un cabinet sur le continent et il n'y pas d'assistant(e) dentaire sur place
- au niveau horaire : les praticiens doivent s'adapter aux horaires de traversée et sont soumis aux conditions météo.

## 6.12 Comment aider financièrement les services médicaux ?

Le plus simple consiste à faire un don à l'Hôpital Dumonté. Il suffit d'imprimer et compléter le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'hôpital : [ICI](#).

Envoyer le formulaire accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à : Hôpital Dumonté – Direction - 17, impasse du Puits Raimond - 85350 L'Île d'Yeu. **Il donnera lieu à l'établissement d'un reçu d'abattement fiscal.**

L'argent récolté servira notamment à faire des travaux ou des achats d'équipement pour les chambres, qui sont toutes individuelles.

## 7 LES AIDES ET SERVICES SOCIAUX

---

### 7.1 Aides (courses, visites, balades) pour les personnes isolées ou fragiles

Afin d'aider les personnes fragiles, isolées ou vulnérables, un service d'aide bénévole pour les courses a été mis en place par le CCAS avec l'aide de bénévoles. Pour en bénéficier ou pour proposer son aide, contacter le CCAS (Céline Moreel-Curtet) au **02 28 12 91 35** en laissant les coordonnées et n° de téléphone.

**ATTENTION !** Pour toutes les demandes sociales qui ne concernent pas l'aide aux courses, contacter le CCAS par téléphone au **02 28 12 91 36**.

### 7.2 Bons alimentaires

Des bons alimentaires d'une valeur de 50 € à utiliser dans certains commerces alimentaires de l'île ont été accordés aux familles en difficulté (quotient familial se situe dans la tranche « 0 à 900 »).

➔ Contact : CCAS 38, rue du Puits Neuf, tél. **02 28 12 91 36**.

### 7.3 Coup de pouce financier aux étudiants

Pour aider les étudiants post-Bac dont beaucoup n'ont pas pu décrocher d'emploi saisonnier, la commune a décidé de leur octroyer une aide de 500 € (et ce, quel que soit le quotient familial du foyer parental). Pour en bénéficier, il faut transmettre au Point Info Familles à Saint-Sauveur le **certificat de scolarité** accompagné du **formulaire d'inscription** (disponible sur l'Espace Citoyen [https://www.espace-citoyens.net/ile-yeu/espace-citoyens/App\\_Ressources/fichiers\\_mairie/documents/Enfance-Jeunesse/inscription\\_bourse\\_etudiants.pdf](https://www.espace-citoyens.net/ile-yeu/espace-citoyens/App_Ressources/fichiers_mairie/documents/Enfance-Jeunesse/inscription_bourse_etudiants.pdf)).

Plus de renseignements au Point Info Famille (PIF) - 4, rue du Gouverneur - Tél. **02.28.12.91.22**

### 7.4 Transport à la demande pour les personnes âgées

Le transport à la demande permet aux personnes peu mobiles de se rendre dans les administrations, les commerces (centre bourgs) et à leurs rendez-vous médicaux le jeudi, ainsi que le samedi matin. Le prix d'un aller-retour varie de 2 € à 3,50 € suivant le revenu fiscal de la personne.

Pour profiter de ce service assuré par des bénévoles de l'association l'Entraide, il faut s'inscrire au préalable auprès du CCAS, tél. **02 28 12 91 36**.

## 8 QUOTIDIEN - LOISIRS

---

### 8.1 Sorties et rencontres

- Depuis le 15 décembre il est possible de se déplacer sans attestation entre 6 h du matin et 20 heures, mais les activités collectives restent interdites.

- Pour les rencontres et repas avec des membres de foyers différents, le gouvernement recommande de ne pas dépasser 6 adultes (les enfants ne sont pas comptés). Le respect des gestes barrières est toujours fortement recommandé.

08/01/2021 : Le couvre-feu reste en vigueur **tous les jours de 20 h à 6 h**.

15/01/2021 : Le couvre-feu est désormais en vigueur **tous les jours de 18 h à 6 h**.

05/02/2021 : Dans l'ensemble, le couvre-feu est bien respecté.

## 8.2 Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est ouverte. Renseignements au 02 51 59 03 40.

## 8.3 Cultes

Les lieux de culte de l'île, églises et chapelles, sont ouverts tous les jours. Les offices se déroulent avec un siège sur 3 et une rangée sur 2. Pour les mariages religieux, le nombre de personnes est limité à 30.

## 8.4 Services publics

Les services publics (mairie, Poste, banques, etc.) sont ouverts au public.

## 8.5 Traversées Yeu Continent

05/02/2021 :

- **Il est possible de prendre le bateau après 18 h.** Pour cela, il suffit de se déplacer en ayant sur soi le billet de bateau et l'attestation dérogatoire dûment remplie (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager> : cocher la case 7 - déplacements liés à des transits ferroviaires ou aériens pour des déplacements de longues distances). De la même manière, il est de se déplacer en voiture après 18 h pour aller prendre le bateau.

- **Pour aller chercher quelqu'un à la gare maritime après 18 h**, il faut avoir sur soi l'attestation dérogatoire (cocher la case 3 - déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants).

**Dans ces 2 cas, il n'est pas utile de demander l'autorisation préalable à la gendarmerie.**

# 9 DANS LES EHPAD

---

27/11/2020 : 3 cas positifs (asymptomatiques) ont été identifiés en Ehpads, dont 1 parmi le personnel et 1 résident dans chaque établissement. Les personnes sont isolées et les 2 résidents des Ehpads font en outre l'objet d'un processus de précaution renforcé, en matière de soins notamment. Ces 3 personnes ont été détectées dans le cadre de l'opération de test massif, qui s'est déroulée le 25 novembre dans les 2 établissements à l'initiative de l'ARS. Cette opération était basée sur le volontariat. Tout le personnel a été testé, ainsi que la quasi-totalité des résidents. Une nouvelle série de tests va probablement être organisée, dans le cadre de la politique nationale au profit des Ehpads.

Ces cas survenus en Ehpads rappellent que la contamination est possible malgré le protocole sanitaire.

04/12/2020 : La semaine passée, 1 stagiaire et 1 résident dans chaque Ehpad avait été testé positif, sachant que le résident des Chênes Verts ne l'était que très peu. Sur décision de l'ARS, les 2 Ehpads ont été confinés le 27/11/2020. Un second dépistage massif réalisé le 2 décembre sur 164 personnes, résidents (sauf le résident confirmé positif qui reste confiné dans sa chambre pendant 7 jours encore), soignants et personnel des Ehpads, n'a permis de détecter aucun nouveau cas. Les 2 établissements sont déconfinés et les visites reprennent, **mais dans le respect des gestes barrières !**

11/12/2020 : Un nouveau cas de coronavirus asymptomatique a été identifié dans le personnel des Chênes Verts. L'établissement a été reconfiné et les visites suspendues en attendant le résultat du dépistage massif qui sera connu en début de semaine prochaine.

18/12/2020 :

- **Aux Chênes Verts**, le test massif du vendredi 11 décembre aux Chênes Verts a révélé la présence d'un cas positif. L'établissement est resté confiné et les visites interdites. Un nouveau test massif a eu lieu jeudi 17 décembre, mais le résultat n'est pas encore connu. Les résidents continueront donc à prendre leurs repas en chambre au moins jusqu'au lundi 21 décembre. Si d'ici là le coronavirus est toujours présent dans l'établissement, le confinement sera sans doute maintenu. La décision sera prise avec l'ARS, le médecin coordonnateur et l'ECLIN (Equipe de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales au CHLVO). Si les tests sont négatifs, l'établissement sera sans doute déconfiné.

- **À Calypso**, il n'y a pas eu de cas positif. Les résidents peuvent donc continuer à recevoir des visites, dans le respect du protocole sanitaire établi.

- **Sortie le jour de Noël pour les résidents d'Ehpad** : si la situation est redevenue normale (pas de cas positif), les résidents pourront aller dans leur famille le jour de Noël, pour le repas de midi notamment. Si pour un établissement ils sont moins de 10 à se rendre dans leur famille, ces résidents seront confinés à leur retour pendant 7 jours et recevront des plateaux repas en chambre, alors que les autres résidents pourront continuer leur vie collective. S'ils sont 10 ou plus à se rendre dans leur famille, tous les résidents de l'établissement seront ensuite confinés pendant 7 jours. Cette mesure stricte est nécessaire dans un souci d'organisation du personnel et de protection des résidents. Au niveau national, la recommandation est de tester au bout de 7 jours tous les résidents qui se sont rendus dans leur famille. Mais les élus et les équipes sanitaires locales n'y sont pas favorables. Il faut que les résidents et leurs proches réfléchissent bien avant d'envisager une sortie.

31/12/2020 :

- Aucun cas de coronavirus n'a été identifié lors du dépistage massif du 18 décembre aux Chênes Verts. Les résidents ont donc pu être déconfinés et les visites des proches ont pu reprendre, dans le respect du protocole sanitaire.
- 1 résident de chaque Ehpad a prévu de rejoindre sa famille à l'occasion du Nouvel An. Ces 2 personnes seront donc confinées pendant 7 jours à leur retour.
- Tous les autres résidents pourront participer à la soirée de réveillon, avec un dîner festif pour l'occasion.

## 10 ENSEIGNEMENT ET PERISCOLAIRE

### 10.1 Restaurant scolaire

- Un parcours sanitaire et des zones dédiées ont été mis en place pour limiter les flux de demi-pensionnaires.
- Les tables et chaises sont systématiquement désinfectées après utilisation.
- Les élèves doivent entrer et sortir du restaurant scolaire par groupe.
- La distanciation est demandée dans les files d'attente, etc.

## 11 VIE ECONOMIQUE ET ENTREPRISES

19/02/2021 : En dépit des nombreuses inconnues, la saison estivale se prépare. Il reste à espérer qu'elle se déroulera au moins aussi bien qu'en 2020.

### 11.1 Les aides financières pour les entreprises

Le Pôle Économique de l'Île d'Yeu a mis en place un document des « Mesures en faveur de l'économie et du tourisme » qui liste l'ensemble des aides financières destinées aux entreprises dans le cadre de l'épidémie du coronavirus. Ce document est accessible sur le site internet de la mairie : [voir ici](#).

Si vous avez besoin d'informations ou de conseils, n'hésitez pas à contacter Vincent Girard au Pôle économique pour obtenir des informations complémentaires : tél. **02 51 59 49 58** ou email : [vincent.girard.mairie@ile-yeu.fr](mailto:vincent.girard.mairie@ile-yeu.fr)

- **GENOV** : Il ne faut pas hésiter à faire appel au GENOV (Groupement d'Entreprises du Nord-Ouest Vendée). Il est basé à Noirmoutier et connaît bien les problématiques de l'Île d'Yeu. Il propose de l'aide au recrutement, à la formation et du conseil. Il est très au courant de toutes les aides dont les entreprises peuvent bénéficier. Ses prestations peuvent être partiellement prises en charge par l'État. Plus d'informations en contactant Vincent Girard au Pôle économique - tél. **02 51 59 49 58** ou email : [vincent.girard.mairie@ile-yeu.fr](mailto:vincent.girard.mairie@ile-yeu.fr)

### 11.2 Plateforme régionale d'aide et de conseil aux chefs d'entreprises

Pour accompagner les entreprises et leurs collaborateurs directement impactés par l'épidémie de coronavirus, et les aider à faire face aux conséquences économiques, les CCI des Pays de la Loire sont engagées, aux côtés des services de l'Etat, du Conseil Régional et de BPIFRANCE.

Elles ont mis en place une plateforme téléphonique **ALLO PME** au **02 40 44 60 01**, qui permet de s'informer et d'être orienté vers les bons dispositifs d'aide.



Plus d'informations [ICI](#).

### 11.3 L'office du tourisme à l'écoute des entreprises liées au tourisme

L'office du tourisme reste mobilisé pour apporter son soutien aux entreprises du tourisme, qui se posent des questions sur des problématiques spécifiques ou qui ont besoin d'échanger sur leur quotidien. Pour les contacter, téléphoner au **02 51 58 40 61** ou envoyer un mail à [direction-ot@ile-yeu.fr](mailto:direction-ot@ile-yeu.fr).

### 11.4 Chômage et travailleurs en Césu

Pour tout renseignement, contacter Karen Turbé au Relais Emploi par téléphone au **02 51 59 44 19** de 10 h à 12 h du lundi au vendredi ou par mail à [karen.turbe.mairie@ile-yeu.fr](mailto:karen.turbe.mairie@ile-yeu.fr).

## 12 LIENS

---

- lien vers le site du Ministère de la Santé : [ICI](#)
- lien vers les points d'informations journaliers du Directeur de la Santé : [ICI](#)

Email : [covid19.mairie@ile-yeu.fr](mailto:covid19.mairie@ile-yeu.fr)

Tél. : 02 51 59 45 45

**EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRES ET LA DISTANCIATION PHYSIQUE,  
EN LIMITANT LES INTERACTIONS SOCIALES  
ET EN ME FAISANT VACCINER (LORSQUE CE SERA POSSIBLE)  
JE LIMITE LA DIFFUSION DU VIRUS, JE PROTÈGE DES VIES  
ET JE SOUTIENS L'ÉCONOMIE LOCALE !**